

**Réunion ordinaire du Conseil d'établissement
le lundi 24 avril 2023 à 18h30**

Présences : Francis Larochelle, Véronique Dubois, Jessica Charland, Caterina Maillé, Nathalie Bombardier, Marylla Gravel, Sylvie Bergeron, Audréanne Landry, Mariette Cloutier, Vanessa Patry-Davis Mélissa Tétreault-Carlos et Cindy Boisvert.

Absence : Sabrina Patry-Mccomb

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Bombardier ouvre l'assemblée puisque Marylla Gravel a du retard. La vice-présidente et Francis Larochelle remercient les membres de leur présence.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Cindy Boisvert agira à titre de secrétaire.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Bombardier fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Caterina Maillé.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023

Audréanne Landry propose l'adoption du PV du 13 février 2023.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 13 février 2023

Il manque la marque de pluriel au mot « informations » du point 6. Idem pour les points 9 et 10.

Francis Larochelle indique qu'il a bien acheminé les critères de sélection de la direction.

6. Informations de la direction

a) Organisation scolaire 2023-2024

Francis Larochelle présente le nombre de classes prévues pour l'an prochain ainsi que la répartition des élèves. 95 élèves sont actuellement inscrits à l'école pour l'année 2023-2024. La maternelle est maintenue et tous les niveaux sont doubles.

b) Achat de services 2023-2024

Francis Larochelle annonce qu'il sera encore la direction de l'école Saint-Paul.

Les heures de secrétariat seront augmentées l'an prochain.

L'orthopédagogie sera financée à 80% l'an prochain alors l'école investira pour compenser le 20% manquant et ainsi créer un poste d'orthopédagogie propre à l'école. Marylla Gravel démontre son approbation envers cette nouvelle. Caterina Maillé explique que le service pourra être offert aussi aux élèves qui ne sont pas urgemment prioritaires, d'une part et qu'un service pourra être offert en mathématique, d'autre part. Nathalie Bombardier se questionne quant à l'aspect financier et Francis Larochelle explique qu'il est possible que le financement diminue dans le futur et que, dans un tel cas, l'école devra compenser à plus grande échelle.

Francis Larochelle mentionne qu'un poste d'éducation physique devrait également être créé en le complétant du budget d'école inspirante.

Un poste permanent de TES sera créé. Il est possible qu'un deuxième poste permanent puisse également être créé, mais cette avenue est moins certaine.

Le service d'orthophonie devrait être bonifié par une mesure syndicale pour EHDAA.

L'école souhaite augmenter le service de psychologie de 10% à 20%.

c) **Bons d'achat Microsoft**

Francis Larochelle mentionne qu'il y avait un recours collectif contre Microsoft et que l'école a obtenu 35 000\$. Les montants obtenus par toutes les écoles ont été rassemblés, pour une somme de 940 000\$. Le tout est réparti sur le nombre d'élèves, ce qui équivaut à 135\$ par élève.

d) **Frais chargés aux parents**

Francis Larochelle mentionne que les frais de photocopies sont ajustés selon les frais prévus pour les cahiers. Le préscolaire prévoit un total permis maximal de 50\$ de frais aux parents. Le primaire prévoit un total permis maximal de 75\$ de frais aux parents.

Proposition adoptée à l'unanimité

e) **Listes de matériel scolaire**

Francis Larochelle présente les différentes listes de matériel demandé par les titulaires. Quelques erreurs se retrouvent dans les listes alors des vérifications seront faites ultérieurement et elles seront renvoyées par courriel une fois qu'elles seront corrigées.

f) **Recherche d'une surveillante d'élèves pour 2023-2024**

Francis Larochelle indique que Daphnée Dame ne sera plus disponible l'an prochain. Ainsi, une nouvelle personne sera requise.

g) **Sondage bien-être**

Francis Larochelle présente les résultats du sondage qui a été passé à 34 élèves de 4^e, 5^e et 6^e années. Mariette Cloutier se demande si le personnel scolaire est étonné par les résultats. Caterina Maillé précise que le sondage remodelé de cette année est plus pertinent, mais que les résultats correspondent à ce que le personnel voit.

h) **Plan de lutte**

Francis Larochelle présente le plan de lutte de l'an passé qu'il a bonifié pour qu'il corresponde à l'année actuelle. Nathalie propose l'adoption du plan de lutte.

Proposition adoptée à l'unanimité

i) **Code de vie 2023-2024**

Francis Larochelle indique que le code de vie n'est pas exactement complété. Il sera donc présenté plus tard.

j) **Mesures protégées et dédiées**

Francis Larochelle présente brièvement les sommes. Mariette Cloutier et Nathalie Bombardier soulignent leur confiance envers la transparence de la direction. Vanessa Patry-Davis propose alors l'adoption. Francis Larochelle et Marylla Gravel signent conjointement.

Proposition adoptée à l'unanimité

k) **Budget aide aux parents**

Francis Larochelle mentionne qu'il reste 1182\$ dans le budget d'aide aux parents. Il indique également que Vanessa Gagné, l'enseignante de maternelle, a finalement eu une réponse de Caroline Quarré concernant des offres de webinaires concernant l'anxiété et les écrans. Le tout reviendrait à 900\$+taxes pour que tous les parents et le personnel de l'école aient accès à ces capsules. Caterina Maillé propose que les sous soient plutôt dirigés vers l'achat de dictionnaires Eureka. Cindy Boisvert seconde la proposition. Les membres se montrent favorables à cette proposition.

Proposition adoptée à l'unanimité

l) Officialiser l'adoption de la campagne de financement des cornets sucrés

Caterina Maillé présente la grandeur de la campagne. Les cornets ont été vendus à hauteur de 2771\$. Vanessa Patry-Davis propose l'adoption de la campagne.

Proposition adoptée à l'unanimité

m) Service de repas chauds 2023-2024

Francis Larochelle vérifie si le service de repas chauds est apprécié et il demande aux membres s'ils souhaitent le reconduire. Marylla Gravel propose le maintien du service.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Informations des enseignants

Caterina Maillé présente différents bons coups vécus dans l'école (après-midi cinéma décloisonné, cuisine pour une alimentation saine dans la classe de Cindy, arrivée de Caroline Gilbert, nouvelle TES bienveillante et proactive, carnaval d'hiver chapeauté par Caterina Maillé et Jessica Charland, le projet OS'Entreprendre de Caterina Maillé et Jessica Charland a gagné au niveau local et au niveau régional, le projet semis est bien entamé et la première vente se tiendra le 1^{er} juin, les élèves de la 3^e à la 6^e année ont assisté à une pièce de théâtre à la polyvalente, les activités de Lire et faire lire ont lieu avec des bénévoles, Alexandra Lombardi s'est démarquée dans son discours à Lily Coutu dans le cadre de la persévérance scolaire, etc.). Caterina Maillé passe aussi un message d'Alexandra Lombardi, titulaire de 5^e et 6^e années. Cette dernière souhaite célébrer la dernière année des plus vieux à l'école via diverses activités telles qu'un souper et un coucher à l'école. Pour cela, un montant d'environ 300\$ est demandé à l'OPP.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Informations des représentants de la communauté

Mariette Cloutier mentionne que les représentants de la communauté ont mis sur pied un document présentant les différents comités en place. La fête de la pêche aura lieu encore cette année, lors de la première fin de semaine de juin. Le camp de jour est en recrutement et le financement n'est pas encore octroyé. Mariette Cloutier souligne l'importance de la présence de l'école à la corvée printanière et son envie de voir l'implication de l'école dans le village de Bury.

9. Informations du service de garde

Sylvie Bergeron propose qu'à la dernière journée pédagogique du 2 juin, une sortie au Glow Golf de Coaticook soit prévue. Les élèves réguliers du service de garde seront priorités en cas de contingence.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Informations de l'OPP

Aucune information supplémentaire.

11. Correspondance

a) Demande pour comité d'établissement à la municipalité.

Le tout a été traité au point 8.

12. Autres sujets

a) Dernière rencontre

Francis Larochelle propose que l'on commande un repas au Petit Écossais. Marylla Gravel s'occupera de la feuille de commande afin qu'elle puisse être transmise au bistro à l'avance. Autrement, on pourrait vérifier la possibilité d'ouverture exceptionnelle avec la cantine Ma-Tania.

13. Question du public

Aucune question.

14. Date de la prochaine réunion :

19 juin 2023, à 18h.

15. Levée de la réunion

Proposée par Cindy Boisvert.

Heure : 21 :00

Proposition adoptée à l'unanimité



Marylla Gravel
Présidente

Francis Larochelle
Directeur

(Article 64, LIP) « Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »